

209C1391
FR0000060410-FS0664

13 novembre 2009

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

PROXITEC

(Euronext Paris)

1- Par courrier reçu le 12 novembre 2009, la société par actions simplifiée Strategic Corporate Finance (1) (85 rue d'Amsterdam, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 novembre 2009, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3 et 50% du capital et des droits de vote de la société PROXITEC (2) et détenir 336 696 actions PROXITEC représentant autant de droits de vote, soit 61,22% du capital et 61,17% des droits de vote de cette société (3).

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition hors marché, le 6 novembre 2009, par Strategic Corporate Finance, de 336 696 actions PROXITEC.

2 – Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La société Strategic Corporate Finance SAS (85, rue d'Amsterdam, 75008 Paris), a franchi en hausse, le 6 novembre 2009, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25% 1/3 et 50% du capital et des droits de vote de la société PROXITEC. Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition de 336 9696 actions PROXITEC hors marché, auprès de la société Proximania, aux termes d'un protocole en date du 16 octobre 2009.

Conformément à l'article L.233-7 VII du code de commerce, la déclaration d'intention de la société Strategic Corporate Finance SAS est la suivante :

- la société Strategic Corporate Finance SAS a financé l'acquisition au moyen de fonds propres ;
- la société Strategic Corporate Finance SAS, contrôlée par Monsieur Christian Quérou, agit seule ;
- la société Strategic Corporate Finance SAS a d'ores et déjà acquis le contrôle de la société PROXITEC et procédera à la mise en œuvre d'une offre publique d'achat simplifiée sur les actions PROXITEC, conformément à la réglementation en vigueur ;
- à l'issue de l'offre publique d'achat, la société Strategic Corporate Finance SAS a l'intention de maintenir l'admission des actions PROXITEC aux négociations sur le marché Euronext Paris ;
- la société Strategic Corporate Finance SAS envisage :
 - de faire de la société PROXITEC la holding cotée d'un ensemble de participations cotées et non cotées, opérant dans les secteurs d'activités de la publicité, du marketing, de la fidélisation et de la distribution de produits et services, détenues directement et indirectement par la société Strategic Corporate Finance SAS, et ce par voie d'apport, fusion, cession ou tout autre moyen, pouvant le cas échéant inclure l'émission en numéraire de titres financiers de la société PROXITEC ;

- de modifier en ce sens les statuts de la société PROXITEC, et notamment sa dénomination sociale, son objet social et son siège social ;
- la société Strategic Corporate Finance SAS n'a pas d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote de PROXITEC ;
- la société Strategic Corporate Finance SAS envisage de nommer trois nouveaux administrateurs, dont Monsieur Christian Quérou, en remplacement des membres actuels du conseil d'administration. Monsieur Christian Quérou a été nommé directeur général de la société PROXITEC par la décision du conseil d'administration de la société PROXITEC en date du 5 novembre 2009. »

(1) Contrôlée au plus haut niveau par Monsieur Christian Quérou.

(2) Nouvelle dénomination sociale de la société OLITEC depuis l'assemblée générale mixte de la société du 30 juin 2009.

(3) Sur la base d'un capital composé de 550 000 actions représentant 550 442 droits de vote.